



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la Société de Plongée d'Estavayer du 18.11.2011

Le Président déclare l'Assemblée générale ouverte à **20h20**.

1. Présences et contrôle des clés :

	Membres	Présents	Absents
1	Baudois Daniel	1	
2	Baudois Renée	1	
3	Belmondo Bastien		1
4	Bonny Philippe	1	
5	Bonny Roland		1
6	Bossart Cédric		1
7	Cappelletti Nicola		1
8	Crausaz Gilbert	1	
9	Dumont Pierre	1	
10	Gobet Françoise		1
11	Gobet Laurent		1
12	Haesler Jean-Philippe	1	
13	Hauser Nicolas	1	
14	Lambert Richard		1
15	Mercier Rémy		1
16	Pittet Emilie	1	
17	Pittet Michel	1	
18	Pittet Sébastien	1	
19	Pury Marc	1	
20	Rey Jocelyn	1	
21	Sautaux Raymond	1	
22	Schuler Roger	1	
23	Stern Laurent		1
24	Strub Daniel	1	
25	Suard Emilie	1	
26	Touron Alain	1	
27	Tramaux Sven	1	
28	Valin Pascal		1
29	Vetterli Christian		1
30	Wernli Daniel	1	

19 membres font acte de présence, dont 14 membres avec droit de vote, **la majorité est à 8 voix**.

Après la signature de la liste des présences, il est procédé au contrôle des clefs. Le contrôle ne révèle aucune irrégularité.



2. Approbation du P.V. de l'A.G. du 15.4.2011

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15.4.2011 a été joint à la convocation.

Il ne suscite aucune remarque et est accepté à l'unanimité.

3. Admissions, Démissions, Mutations.

Le Président donne lecture de la demande d'admission de Dominique Coutelet .

Le Président demande s'il y a des questions. Dany Baudois salue la disponibilité de Dominique lorsqu'il s'agit de fournir de l'aide en tout genre. Emilie Suard informe l'Assemblée sur les brevets de Dominique. Dominique est titulaire d'un brevet Advanced, il a fait 30 plongées. Il n'a par contre jamais plongé en lac. Emilie est d'accord de prendre la fonction de parrain d'Emilie. Dominique est admis membre à l'essai par 12 voix.

Le Président informe l'Assemblée qu'elle doit se prononcer sur 3 mutations: Bastien Belmondo, Emilie Suard et Pierre Dumont, qui tous requièrent le statut de membre à part entière. Emilie et Pierre sont priés de quitter la salle pour la discussion et le vote (Bastien étant absent et excusé). Les 3 membres à l'essai sont admis à l'unanimité en tant que membres actifs.

Le Président rappelle que la qualité de membre actif prendra effet avec le paiement de la cotisation. Le clé du local sera remise prochainement aux membres fraîchement admis.

Finalement, l'Assemblée prend bonne note du fait que Roger redevient membre actif.

4. Rapport du président

Le Président présente son rapport. Ce dernier est admis à l'unanimité.

5. Rapport du Caissier

Le Caissier présente son rapport :

1. BILAN

■ Actifs

- Caisse: CHF 472.05
- CCP: CHF 53'533.85
- Dons: CHF 11'004.15
- Créances: CHF 4'880.00



■ Passifs

<input type="checkbox"/>	Dépôt clés:	CHF 1'350.00
<input type="checkbox"/>	Provision Bateau:	CHF 30'917.65
<input type="checkbox"/>	Capital propre:	CHF 36'690.15
<input type="checkbox"/>	Correction A/P:	CHF 245.00

2. Compte résultat

■ **Revenus** **CHF 28'634.20**

<input type="checkbox"/>	Cotisations:	CHF 6'450.00
<input type="checkbox"/>	Cartes du port:	CHF 7'345.00
<input type="checkbox"/>	Dons:	CHF 1'124.00
<input type="checkbox"/>	Sport Toto:	CHF 1'000.00
<input type="checkbox"/>	Travaux:	CHF 6'200.00
<input type="checkbox"/>	Autres (baptêmes, ...)	CHF 3'310.00
<input type="checkbox"/>	Lotos:	CHF 3066.35

■ **Charges** **CHF 27'734.95**

<input type="checkbox"/>	Bateau:	CHF 17'527.20
<input type="checkbox"/>	Local:	CHF 2'787.25
<input type="checkbox"/>	Administration:	CHF 3'450.55
<input type="checkbox"/>	Autres frais:	CHF 2'790.35
<input type="checkbox"/>	Frais de buvette:	CHF 1'179.60

3. Bénéfice exercice: CHF 899.25

■ **Remarques:**

- travaux lacustres de deux exercices (pas comptabilisé en 2010)
- deux lotos
- charges d'entretien bateau exceptionnelles (chauffage, échosondeur, ...)

■ **Prévisions exercice 2012**

- charges moins importantes prévues
- placer les fonds sur un compte épargne
- remplacer le téléphone par un portable easy
- demander systématiquement des escomptes sur factures importantes

Il ressort de la discussion qui s'ensuit que les offres contiennent souvent déjà des réductions et qu'il n'est généralement pas opportun de demander un escompte en plus. Pour le surplus, le rapport du Caissier est admis à l'unanimité.

6. Rapport des Vérificateurs

Après lecture du rapport, l'Assemblée donne décharge au Comité et accepte les comptes à l'unanimité.



7. Rapport du Chef de Plongée et agenda

Le Chef de plongée fait son rapport. Il rappelle qu'il faudra prochainement à nouveau procéder à une vérification des certificats médicaux des membres. Il faudra également organiser une vérification des blocs auprès de l'EMPA en mars/avril 2012. Il a constaté une tendance à la baisse du nombre de plongées cette année. Cela est probablement dû au fait que le nombre de voyages et de sorties organisés par la société était moins important cette année. Avec 160 plongées, Pierre est le membre qui a réalisé le plus grand nombre d'immersions. Emilie Pittet, Marc Pury, Pascal Valin et Laurent Stern ont fait moins de 12 plongées durant la période écoulée.

Le Chef de plongée présente ensuite l'Agenda 2011/2012, qui sera affiché et publié sur www.staviasub.ch.

Il rappelle que la station de Cheyres fermera le 26 novembre 2011. Il serait donc utile de faire le plein avant, puisqu'après cette date, il faut aller jusqu'à Concise.

Pour ce qui concerne l'organisation du Petit Noël de la Plongée, il faudra redemander à Cédric Bossart pour savoir s'il est à nouveau possible cette année de compter sur le Père Noël de l'année d'avant. Emilie Pittet indique que Nicolas Hauser a préparé les cadeaux pour les enfants l'année dernière. La Société prendra en charge les cadeaux cette année.

Daniel Wernli informe que deux voyages sont prévus en Egypte, le premier du 26.11. au 3.12.2011, le second au Printemps 2012. Les membres intéressés peuvent s'inscrire chez lui.

Pierre propose une sortie à la Minoterie à Rivaz et à Locum. Il faudra toutefois prévoir une surveillance.

8. Rapport du Chef Matériel

Le Président donne lecture du rapport du Chef matériel qui est absent.

Une discussion s'ouvre pour ce qui concerne la rambarde d'accès au local. Selon Daniel Baudois, l'offre que Richard a demandée paraît en ordre. Après discussion, Roland Bonny obtient à l'unanimité le mandat pour la pose du bois.

Le Président procède à des explications concernant le nouveau chauffage du bateau et mentionne le mode d'emploi établi par Richard. Il s'agit d'un chauffage à Mazout. Il faut tenir compte de la lumière-témoin verte qui indique l'allumage. Il est important de noter que le clapet sous les sièges est ouvert. Selon Daniel Baudois, on ne voit pas suffisamment si le chauffage est allumé. Il faudrait installer un voyant plus lumineux.

Richard a établi des schémas des amers pour trouver les sites de plongées. Ils ont été publiés sur Internet.



9. Nomination du Comité

Le Président informe l'Assemblée de l'intention de Philippe Bonny de quitter le Comité. Il le remercie vivement pour le travail accompli durant de longues années. Pour le remplacement de Philippe, le Comité propose Raymond Sautaux, qui serait d'accord de réintégrer le Comité. Roger Schuler informe l'Assemblée qu'il est également candidat pour remplacer Philippe. Le Président lance la procédure de vote. Après plusieurs votes et discussions, Roger Schuler retire sa candidature. Il informe l'Assemblée de sa candidature pour la prochaine élection. Le Président remet les postes au vote. Jean-Philippe Haesler, Daniel Strub, Daniel Wernli, Richard Lambert et Raymond Sautaux sont confirmés dans leur poste respectivement élus à l'unanimité au Comité.

10. Election du Président

Jean-Philippe Haesler informe l'Assemblée qu'il se présente pour un dernier mandat. Jean-Philippe est confirmé à l'unanimité dans son poste de Président, par applaudissements.

11. Nomination des Vérificateurs des Comptes

Nicola Cappelletti ne se présente plus. Sébastien Pittet et Cédric Bossart sont élus à l'unanimité au poste de Vérificateurs des comptes.

12. Divers

Nago est réélu à l'unanimité et par applaudissements au poste de Cantinier.

Le Président fait lecture d'un email qu'il a reçu. Ce dernier contient une information mettant en garde contre une recrudescence de vols sur les sites de plongée à Neuchâtel. Ces vols auraient un caractère systématique. Les voleurs pilleraient les voitures pendant que les plongeurs sont sous l'eau. A Boudry, les malfrats auraient même été observés en pleine exécution de leurs méfaits.

Daniel Baudois félicite le Comité pour le travail effectué durant la période écoulée. Pour des raisons de coût, il propose d'abandonner la pression et de ne prévoir qu'une seule sorte de bière pour la buvette. L'Assemblée accepte à l'unanimité la proposition d'abandonner la pression. Il rappelle aux membres qu'ils doivent éviter de laisser trop de boissons ou de restes de nourriture au local lorsqu'ils organisent des fêtes, car même si l'intention de les laisser à d'autres est louable, on ne sait pas toujours ce qu'il faut en faire par la suite. Il rappelle également qu'il faut éviter de surchauffer le local et qu'il ne faut pas mettre les chaises contre le chauffage. Pour ce qui concerne le bateau, Daniel Baudois propose de



réessayer d'installer un tuyau de chauffage le long des vitres. Le Président lui confirme que le Comité réexaminera les solutions à apporter et se décidera pour l'une d'elles.

Marc Pury suggère de remplacer les photos affichées au tableau du local, car elles commencent à vieillir.

Emilie Suard prend la parole pour remercier la Société de son accueil en général.

Philippe Bonny propose de remplacer le frigo du bateau. Il préparera une proposition. La décision sera prise par le Comité. La plupart des voix exprimées sont favorables au remplacement proposé.

Renée Baudoise souhaite une discussion pour ce qui concerne l'urinoir. Elle estime qu'il faut en réinstaller un.

Avant de clore l'Assemblée, le Président remercie le caviste pour le travail effectué. Il remercie également Renée Baudois, qui vient régulièrement refaire le plein. Jocelyn Rey est remercié par applaudissements pour sa disponibilité à concocter des soupers pour l'Assemblée. Le Président informe finalement l'Assemblée que les articles de la société commandés par les membres seront distribués immédiatement après la séance.

Le Président clôture la séance à **22h12**.

Estavayer, le 18.11.2011

Pour le Comité :



Daniel Wernli
Secrétaire